

## **Avec l'ADIR, l'ADE, l'ARNASSEN et DDNA: « STOP aux sites Seveso Haut à Sénart ! »**

La préfecture de Seine-et-Marne a mis en enquête publique (septembre/octobre 2010), la demande présentée par la société **Norbert Dentressangle** à l'effet d'être autorisée à accroître ses capacités de stockage de gaz d'aérosols de son entrepôt situé entre les communes de Savigny-le-Temple et Cesson, et à instituer ainsi des servitudes d'utilité publique ayant pour conséquence un classement de ce site en **Seveso seuil haut**.

Un nombre important d'habitants a exprimé un avis défavorable dans le registre d'enquête et les associations du collectif (ADIR, ADE, ARNASSEN, DDNA) ont toutes déposé des observations défavorables.

Neuf communes potentiellement impactées ont émis un avis défavorable à cette demande: Savigny-le-Temple, Cesson, Vert-Saint-Denis, Nandy, Moissy-Cramayel, Lieusaint, Réau, Saint-Fargeau-Ponthierry, Seine-Port. Le SAN de Sénart et le Conseil Général de Seine-et-Marne ont également émis un avis défavorable.

### **Le collectif des associations contre les sites Seveso à Sénart,**

- ⇒ s'oppose à l'accroissement du danger dans une zone d'activité (Bois des Saints-Pères) qui comporte déjà, très proche du site Norbert Dentressangle, un premier site logistique classé **Seveso haut (Kuehne-Nagel)**, faisant par ailleurs l'objet d'un recours en tribunal administratif de la part des riverains.
- ⇒ s'oppose à ce que cette zone d'activité, au sein d'une ville nouvelle, devienne une « zone Seveso », alors qu'elle est entourée de quartiers d'habitations : plus de 6000 habitants dans un rayon de 1 km autour des sites Kuehne-Nagel et Norbert Dentressangle ;
- ⇒ souligne le risque présenté par la faible distance entre ces deux sites Seveso et des activités commerciales accueillant un nombreux public (Maisonnément, Leroy-Merlin, Boissénart, etc.) ; s'alarme de l'augmentation du trafic routier de produits dangereux sur un réseau de voirie qui n'a pas été configuré dans ce but et qui voit chaque jour passer de nombreux véhicules particuliers se rendant dans les différents points commerciaux avoisinants.

**Avec le collectif, les soussignés refusent que cette Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) devienne un « Sevesoland ». Ils demandent :**

- le rejet par le préfet de la demande d'autorisation présentée par N. Dentressangle d'exploiter ce site en Seveso haut ;
- la réduction du stockage des produits dangereux sur le site Kuehne-Nagel afin d'en obtenir le déclassement Seveso haut ;
- un moratoire des implantations d'activités économiques classées à risque et une révision des plans locaux d'urbanisme n'autorisant plus les sites Seveso dans cette ZAC;

- l'organisation d'une concertation avec la participation de l'aménageur EPA Sénart, le SAN et les communes concernées, la préfecture, les entreprises et les associations, les représentants des riverains, afin de définir un nouvel équilibre sur l'ensemble de la ZAC du Bois des Saints Pères.

Nom (obligatoire)	Prénom (obligatoire)	Adresse (obligatoire)	Signature (obligatoire)	Courriel

*Signatures à retourner (avant fin mars) à l'ADIR, 16 bis rue Raymond Eglin 77176 Savigny-le-Temple*

*pour signer la pétition en ligne : <http://www.mesopinions.com/> (catégorie nature, environnement)*

Association de Défense des Intérêts des Riverains (ADIR)

Association de Défense de l'Environnement (ADE)

Association pour la Reconnaissance de Noisement, l'Aménagement de son Site et la Sauvegarde de son Environnement Naturel (ARNASSEN)

Développement Durable, Notre Avenir (DDNA)